



CONTRAT D'ENGAGEMENT FRUITS FRAIS 2018

L'association a pour but de maintenir les exploitations de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable, en fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Les consomm'acteurs pré financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). En s'engageant par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commerciale : ils deviennent partenaires. L'AMAP permet à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre et de participer à des ateliers pédagogiques sur les fermes des producteurs engagés.

Contractants / Partenaires

Producteurs EARL La Ronde des Fruits Les Noyers 49770 La Membrolle sur Longuenée 06 88 89 24 15 larondedesfruits@yahoo.fr	Consomm'acteur Nom : Adresse : Tel : Courriel :
--	--

Termes du contrat :

Il est proposé des fruits frais biologiques issus de l'exploitation de l'EARL La Ronde des Fruits. Chaque semaine pendant trois mois 1/2 la livraison s'effectuera tous les jeudi de 18h30 à 19h30 sous le préau de l'école Henri David à Montreuil-Juigné.

Les livraisons commenceront le jeudi 31 mai 2018 et se termineront le jeudi 13 septembre 2018 pour un total de 16, 15 ou 14 distributions ce qui correspond à la possibilité d'avoir une ou deux non distribution(s). Les dates de non distribution devront être communiquées à la signature du contrat.

Le consomm'acteur prend un engagement ferme de réservation pour la période de 3 mois 1/2 en versant 1 ou 3 chèques à l'ordre du producteur, correspondant au montant total de sa commande et encaissés chaque début de mois selon le nombre de chèques effectués.

Il est proposé deux types de paniers :

Nombre de distributions	Panier 9€ (entourer votre choix)	Panier 13€ (entourer votre choix)	nombre de chèques (1, 3)
16	144,00 €	208,00 € chèques de €
15	135,00 €	195,00 € chèques de €
14	126,00 €	182,00 € chèques de €

Dates des non distributions :

Pour bénéficier de ce contrat tout consomm'acteur doit être adhérent de l'AMAP Les Jardins de la Roussière. La résiliation du présent contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du bureau.

Fait le :

Signature du producteur :

Signature du consomm'acteur :

« je comprends qu'en devenant partenaire, j'accepte les risques et les bénéfices »

Contact, envoi des commandes et des chèques :
 Magalie CONGNARD, 1 Allée Louis Lachenal, Montreuil-Juigné
 Tel : 06 81 85 71 69 / mail : magalie.congnard@hotmail.fr